

Célébration œcuménique Jeûne fédéral-Morges  
Intervention de Mme la Conseillère d'Etat  
Christelle Luisier Brodard  
19.9.21

Mesdames et Messieurs les membres des  
communautés religieuses réunies ce jour,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Mesdames Messieurs,

Je vous salue très cordialement au nom du  
gouvernement vaudois, et je vous remercie de  
votre invitation.

« Je viendrai à toi et je te bénirai. Vivre ensemble,  
bénir au lieu de bannir sur les réseaux et dans  
l'espace public. »

C'est donc le thème que vous avez choisi pour  
cette célébration et je pense qu'en cette période  
de pandémie marquée par des invectives dans le  
débat public et sur les réseaux sociaux, une  
réflexion autour de ce thème est en effet  
particulièrement judicieuse.

La pandémie que nous connaissons a provoqué au sein de la population de nombreux réflexes de repli sur soi dans un contexte marqué par les craintes sanitaires et économiques.

Il n'échappe à personne que le « trend » actuel favorisé par les réseaux sociaux, tant à créer des îlots imperméables au sein de notre société, des îlots qui ne se parlent plus, ne se comprennent plus, voire ne se supportent plus.

Je suis inquiète de cette évolution et nous devons prendre le temps de réfléchir, et ce cadre est adéquat pour le faire, à ce qui constitue nos valeurs fondamentales, comment notre société fait de la place aux plus faibles, comment nous pouvons améliorer la manière de vivre ensemble.

Sur son rocher virtuel, chacun croit détenir la vérité et ce phénomène est encore renforcé par la possibilité de publier des commentaires anonymes, sur les réseaux ou sur les sites des journaux où se disent et s'écrivent des propos que

personne n'oserait tenir de vive voix face à un interlocuteur.

On le voit aujourd'hui à l'aune des débats sur la vaccination. On l'a vu ce printemps avec les initiatives phytosanitaires.

Il est donc grand temps de réfléchir aux moyens que nous pouvons mettre en œuvre pour lutter contre ces dérives.

En vous associant pour cette cérémonie ce dimanche de Jeûne fédéral, vous, les membres des communautés chrétiennes de la région, montrez la voie. Vous œuvrez sans relâche pour la paix confessionnelle, vous prônez la tolérance et le respect de l'autre. Soyez donc remerciés pour cet engagement.

Comme responsable politique des liens entre l'État et les Eglises au sein du Département des institutions et du territoire que je dirige, je salue vos efforts qui permettent de favoriser le dialogue, de prendre le temps de la réflexion et de renforcer la tolérance entre nos différentes communautés, ce dont nous avons besoin dans ces temps troublés.

Dans son message de cette année pour le Jeûne fédéral, le Conseil d'État relève que cette journée doit permettre de profiter d'un moment de questionnement sur le sens de nos activités. De s'interroger également sur soi-même et sur les relations qu'on entretient avec les autres.

Vous le savez, ce temps d'arrêt intervient dans une période marquée par de grosses craintes vis-à-vis de l'avenir, avec cette pandémie qui dure depuis 18 mois et qui, même si certains signes montrent que cela va mieux, n'est toujours pas résorbée.

En outre nous vivons avec des préoccupations liées à notre environnement et notre climat. Je suis tout à fait consciente que pour nos agriculteurs et viticulteurs, cette année a été particulièrement difficile, marquée par du gel printanier, des fortes inondations cet été, puis de la sécheresse. Rien n'a été épargné à ceux qui travaillent la terre.

Mais il ne faut pas pour autant désespérer. Les générations qui nous ont précédé ont toutes affronté des crises et connu des moments où il semblait que les perspectives d'avenir étaient

particulièrement sombres. Pensons par exemple, pour les plus âgés d'entre nous, aux périodes qui ont précédé la deuxième guerre mondiale.

À chaque fois dans l'Histoire, nos sociétés ont été capables de rebondir, de faire preuve de résilience et de reprendre confiance dans l'avenir. Il n'y a aucune raison ce ne soit pas le cas pour la génération actuelle.

Nous sommes plus forts quand nous pouvons réfléchir collectivement, échanger et partager nos expériences. Une phrase du message du Conseil d'État résume bien cette contribution essentielle des Eglises. Je cite :

*« Par leurs engagements, leurs messages et leurs actions, les Eglises replacent au cœur de notre société les notions de communauté, de solidarité et de fraternité. Ce sont des valeurs essentielles, elles nous invitent à ne pas oublier que seuls nous n'avancions pas, que sans l'autre la vie n'est qu'un miroir. »*

Mesdames Messieurs,

Lorsque la question de maintenir le lien entre l'Eglise et l'État s'est posée lors des débats de la Constituante au début des années 2000, j'étais moi-même membre de l'Assemblée constituante et cheffe du groupe du parti radical, qui ne s'appelait pas encore le PLR. J'ai milité pour que ce lien soit maintenu, non seulement parce que je suis croyante, mais parce que je suis convaincue que notre société doit s'appuyer sur des valeurs telles que celles qui sont défendues par les Eglises.

Je n'ai jamais regretté cette décision. Il faut que les Eglises restent parties prenantes de notre vie publique pour que notre société ne soit pas constituée de ghettos qui ne s'adressent qu'à des convaincus, au risque évidemment de favoriser le communautarisme.

Comme vous suivez sans doute l'actualité politique en lien avec les affaires religieuses, vous savez qu'actuellement il y a trois demandes de reconnaissances de communauté en cours.

- une de la Fédération des églises anglicanes et catholique chrétiennes du canton,

- une de l'Union vaudoise des associations musulmanes
- et la troisième de la Fédération évangélique vaudoise.

La première demande date de 2016, les deux autres de 2019. Il est prévu que la demande de la Fédération des églises anglicanes et catholique chrétiennes soit soumise au gouvernement dans le courant du deuxième semestre de l'année prochaine. Pour les deux autres demandes, les démarches de validation sont en cours, selon les processus définis par la Constitution vaudoise et le cadre légal qui en découle.

À mon arrivée au gouvernement, j'ai repris ce dossier des mains de ma collègue Béatrice Métraux. C'est un dossier qui me passionne car je pense qu'il faut aborder ces enjeux de manière proactive et positive. Nous pouvons être fiers de la volonté de ce canton qui fait œuvre de pionnier pour renforcer la cohésion sociale.

C'est le Grand conseil qui tranchera à la fin de la période d'examen. Sachant que les questions religieuses sont toujours sensibles au niveau

social et politique, mon Département a donc la responsabilité de fournir au Parlement un dossier complet avec un maximum d'éléments objectifs qui démontrent que les communautés requérantes remplissent toutes les conditions légales.

Tout ceci est fait dans un esprit de partenariat et avec une volonté de garantir une parfaite égalité de traitement entre toutes les communautés.

J'ajoute que dans le cadre de ce processus de reconnaissance, j'ai la volonté de soutenir des programmes d'intégration pour favoriser une meilleure connaissance entre les communautés requérantes et la population, notamment à travers la participation de ces communautés à des activités locales. Comme ancienne syndique de Payerne, j'ai mis en œuvre de telles actions avec la communauté musulmane et cela a permis de créer les conditions d'un dialogue nourri avec les Payernois. Nous avons à mener ces échanges sur le plan cantonal.

Mesdames et Messieurs

En ce jour de Jeûne fédéral, le Conseil d'Etat, par ma voix, réaffirme sa volonté d'œuvrer pour le bien



de toutes et tous afin de permettre à nos concitoyennes et concitoyens de jouir d'une liberté retrouvée et d'une confiance en l'avenir. Notre canton a tous les atouts pour réussir.

Je vous remercie de votre attention